

FASKEN

Perspectives de la capitale

L'actualité en droit des affaires à Ottawa



Bande dessinée



Le gars du marché aux puces a dit que c'était
un téléphone intelligent de 1966

HAUT DE PAGE

Introduction

Bienvenue à la 32e édition du bulletin *Perspectives de la Capitale* :
l'actualité en droit des affaires à Ottawa. Ce bulletin de perspectives
juridiques faisant autorité traite des questions clés touchant les

Dans ce numéro:

Bande dessinée

Introduction

Pleins feux sur l'expert:
James Villeneuve

Articles publiés

Événements

Nouvelles

Événements

4 juin 2019 | Ottawa

5G, approvisionnement et les conséquences de l'ACEUM

Le 4 juin, le bureau d'Ottawa de Fasken a organisé son 9e Symposium annuel dans ses locaux du 55 Metcalfe. Les participants ont d'abord eu l'occasion d'échanger avec Monsieur le Maire Jim Watson autour d'un café, avant qu'il n'entame sa journée occupée, et ont ensuite discuté d'une série de sujets de l'heure.

Pour commencer, un groupe d'experts formé des avocats Laurence Dunbar, Paul Burbank, Stephen Whitehead, Leslie Milton et Andrew House ont discuté du 5G - *Pourquoi tant d'intérêt ?* Depuis les principes de base de la technologie jusqu'au large éventail d'utilisations futures, les présentateurs ont fait abstraction de toute l'attention médiatique entourant le sujet pour en offrir un avant-goût très instructif. Certains des sujets abordés par le groupe d'experts sont abordés dans l'article de Paul Burbank, dans cette édition du bulletin *Perspectives de la Capitale*.

organismes des secteurs privé et public de la Région de la capitale nationale.

Chaque édition de *Perspectives de la Capitale* fait appel à l'expertise de l'équipe d'Ottawa de Fasken dans un large éventail de domaines spécialisés du droit pour aider ses lecteurs à comprendre les événements, les questions et les tendances qui ont une incidence sur leurs organisations.

Dans cette édition, nous constatons qu'on ne peut plus parler de statu quo, en ce qui concerne les Canadiens et les entreprises canadiennes. Notre chronique *Pleins feux sur nos experts* met en vedette James Villeneuve, consultant principal en administration des affaires et ancien consul général à Los Angeles, qui a travaillé sur la ligne de front lors des négociations de l'ALENA. Virginia Schweitzer résume ensuite les modifications à la LCSA qui sont entrées en vigueur le 13 juin 2019, tandis que Matthew Welch explore les nouvelles lois électorales qui ont également pris effet le 13 juin dernier. Enfin, Paul Burbank explique pourquoi nous entendons tant parler du 5G.

De plus, nous passons en revue les actualités et événements. Entre autres, nous accueillons une nouvelle tête au sein du groupe de pratique Travail, emploi et droits de la personne (« TEDP ») d'Ottawa, nous enfilons nos patins pour soutenir le Camp Ooch, nous examinons les défis du droit international, nous résumons ce qui s'est passé lors de la récente édition annuelle de notre Symposium, nous nous engageons en faveur du *Great Canadian Theatre Company* (« GCTC ») et de la Maison Sainte-Marie et nous accueillons les membres de l'Association canadienne des conseillers (ères) juridiques d'entreprises (« ACCJE ») pour leur rencontre estivale d'été.

Modifications actuelles et futures de la LCSA

Notre associée Virginia Schweitzer se penche sur les modifications à la LCSA en vigueur à compter du 13 juin 2019 et celles qui restent encore à venir. Quelles sont les mesures que doivent prendre sans tarder les entreprises afin d'éviter des sanctions pour non-conformité et afin de s'assurer qu'elles sont prêtes à faire face aux futurs changements à la LCSA ?

Même les entreprises apolitiques pourraient être piégées par la nouvelle loi électorale du Canada

Notre avocat Matthew Welch s'intéresse à la manière dont les modifications à la loi électorale canadienne actuellement en vigueur sont déconnectées de l'ère moderne de l'Internet et au fait que les

Marcia Mills, avocate-conseil du bureau d'Ottawa de Fasken, s'est appuyée sur ses décennies d'expérience dans les secteurs public et privé, dont dix années en tant qu'avocate auprès de Services publics et approvisionnement Canada, pour demander aux participants : *Êtes-vous prêts pour les marchés publics du gouvernement ?*

James Villeneuve, consultant principal en administration des affaires chez Fasken et ancien consul général à Los Angeles, a ensuite complété le programme avec un aperçu des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis. Il a discuté des efforts déployés en coulisse par les services consulaires canadiens afin d'obtenir un résultat favorable pour le pays au terme des récentes négociations de l'ALENA et de ses répercussions pour l'avenir des affaires canadiennes. James est à l'honneur dans la rubrique *Pleins feux sur nos experts* de cette édition.

5-8 juin 2019 | Ottawa

La Lawyer Play s'attaque à une œuvre de H.G. Wells



Le bureau d'Ottawa de Fasken poursuit son soutien de longue date envers la collecte de fonds annuelle de la GCTC/CCLA et de ses partenaires de bienfaisance à titre de commanditaire bronze de la 20^e édition annuelle de la Lawyer Play - *War of Two Worlds*. La pièce de théâtre a mis en scène 23 avocats de la région, les 5, 6, 7 et 8 juin. La pièce se déroule en 1949, alors que la station radio CCTC vit des difficultés financières. Une équipe d'acteurs-doubleurs doit adapter *War of Two Worlds* de H.G. Wells afin d'en faire une pièce radiophonique pour sauver la station de la ruine. Julia Kennedy, talentueuse associée du bureau d'Ottawa de Fasken, est retournée sur les planches pour jouer le rôle

entreprises doivent être plus diligentes que jamais pour éviter d'aller à l'encontre de ce qu'exige le Commissaire aux élections fédérales.

Un spectre de possibilités et de défis : l'avenir du 5G au Canada

Notre stagiaire (et bientôt avocat) Paul Burbank explique comment la cinquième génération de réseaux mobiles (le 5G) va profondément changer nos vies et évalue la position du Canada dans la course mondiale vers le déploiement de cette technologie.

Qui est Fasken Ottawa ?

Fasken est un cabinet d'avocats chef de file à l'échelle nationale et internationale qui compte plus de 700 avocats et dix bureaux répartis sur quatre continents. Les clients comptent sur nous pour la prestation de services juridiques pratiques, innovateurs et rentables. Nous trouvons des solutions aux défis commerciaux et aux questions litigieuses les plus complexes et ajoutons une valeur exceptionnelle tout en gardant les clients au cœur de tout ce que nous faisons.

Le bureau d'Ottawa compte 29 avocats dont presque la moitié sont reconnus comme étant des chefs de file par les répertoires Chambers, Lexpert, Best Lawyers in Canada et d'autres publications prestigieuses et indépendantes.

L'équipe d'avocats de Fasken de la capitale nationale met au service de ses clients sa vaste expérience dans les domaines juridiques suivants : les affaires, les communications, le travail et l'emploi, le litige, le commerce international, les marchés publics, la lutte anticorruption, la concurrence, le droit d'auteur, la responsabilisation et l'éthique, les relations gouvernementales et la criminalité en col blanc. Notre équipe exerce également dans divers domaines de pratique connexes, notamment le droit constitutionnel et administratif, les droits de la personne, les droits en matière de langues officielles et la protection de la vie privée. Nos clients bénéficient d'un accès direct à la vaste gamme de services professionnels offerts par Fasken à l'échelle nationale et internationale.

[HAUT DE PAGE](#)

Pleins feux sur l'expert: James Villeneuve

De l'industrie de la bière à la ligne de front des renégociations de l'ALENA par le

de Camilia, la directrice de la Glebe Community Choral and Dramatic Society.

La 20^e édition annuelle de la Lawyer Play a recueilli des fonds pour la GCTC et son partenaire de bienfaisance, la Maison Sainte Marie. La Maison Sainte Marie est une agence de services sociaux à Ottawa qui fournit une gamme complète de programmes et de services pour les jeunes femmes enceintes, les jeunes mamans et papas, leurs nourrissons et leurs jeunes enfants.

17 juin 2019 | Ottawa

Bon été !

Le 17 juin, le bureau d'Ottawa de Fasken a accueilli l'événement social d'Ottawa de la section ontarienne de l'ACCJE. L'événement a permis aux avocats qui exercent à titre de conseillers juridiques en entreprise dans la région d'Ottawa de renouer avec leurs pairs, de réseauter et de se détendre en prévision de la saison estivale, dans un cadre décontracté.

La salle de réunion du bureau de Fasken d'Ottawa, située au 55 Metcalfe, est une salle de réunion et de conférence polyvalente qui convient aussi bien à des réunions qu'à des symposiums ou des cocktails. Elle permet la présentation de vidéoconférences et peut être adaptée à des groupes de toutes tailles.

ÉVÉNEMENTS

Nouvelles

21 mai 2019 | Ottawa

Une nouvelle tête au sein du groupe TEDP d'Ottawa

Christine Côté s'est jointe au bureau d'Ottawa à titre d'avocate au sein du groupe Travail, emploi et droits de la personne. Christine conseille des employeurs des secteurs privé et public quant à une

Canada

Fasken Ottawa

Pleins feux sur James Villeneuve, consultant principal en administration des affaires chez Fasken

650 G\$ US

Voilà la valeur approximative des biens et services qui traversent chaque année la frontière entre le Canada et les États-Unis. Il s'agit, de loin, de la relation commerciale la plus importante pour le Canada, ainsi que de la deuxième plus importante pour les États-Unis, après leur relation avec la Chine. Les secteurs de l'énergie (principalement le pétrole et le gaz) et de l'automobile sont les deux plus importants, mais même combinés, ils représentent moins de 35 pour cent de l'ensemble des échanges commerciaux. Ceci démontre la diversité et l'importance de la relation pour les deux pays.

Insister sur ce point auprès des politiciens américains est devenu un impératif pratique pour le corps diplomatique canadien après que le gouvernement Trump a décidé de renégocier l'ALENA. En peu de temps, la Maison-Blanche en est venue à tout remettre en question, que ce soit les prétendus « risques pour la sécurité nationale » que posent l'acier et l'aluminium canadiens, ou le système canadien de gestion de l'approvisionnement dans l'industrie laitière, ou encore les politiques fédérales visant à protéger les industries nationales du divertissement et de la culture.

James Villeneuve, aujourd'hui consultant principal en administration des affaires chez Fasken, a agi à titre de consul général à Los Angeles (soit le plus haut représentant du pays pour la Californie du Sud, l'Arizona et le Nevada) au cours de cette période difficile. Cet ensemble de circonstances l'a placé sur la ligne de front pendant ces trois années d'efforts diplomatiques intenses en vue de parvenir à une nouvelle version de l'ALENA représentant un compromis raisonnable pour les trois parties concernées, à savoir le Canada, les États-Unis et le Mexique.

« On se doutait bien que ça allait arriver »

James a occupé ce nouveau rôle en arrivant du secteur privé, alors que l'ère Harper-Obama touchait à sa fin. Au fur et à mesure que la dynamique entre Justin Trudeau et Donald Trump s'est instaurée, il est rapidement devenu évident que les relations entre le Canada et les États-Unis allaient être ébranlées.

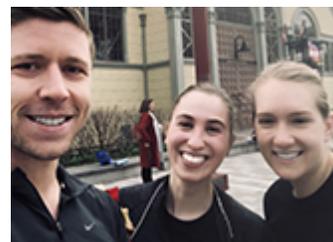
foule de sujets liés au droit de l'emploi et du travail.

Au cours de ses études à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, Christine a reçu plusieurs mentions d'excellence pour ses résultats scolaires. Elle a également représenté la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa (section de droit civil) dans le cadre du concours de plaidoirie Sopinka (droit criminel). Son équipe a remporté la Coupe Guy-Guérin et elle a reçu le prix du meilleur contre-interrogatoire lors de joutes provinciales du concours. Christine a aussi effectué un stage dans une clinique juridique où elle a travaillé sur des dossiers relatifs au droit de l'immigration et aux droits des réfugiés.

Avant de se joindre à Fasken, Christine a travaillé comme étudiante et ensuite comme avocate pour un cabinet national, au sein d'une équipe spécialisée en litiges. Elle a également travaillé pour un cabinet boutique où sa pratique était orientée vers les litiges en droit public, administratif, de l'éducation et constitutionnel.

12 mai 2019 | Ottawa

L'équipe d'Ottawa de Fasken dans la course pour Camp Ooch



Camp Oochigeas (Camp Ooch) est une œuvre de bienfaisance sans but lucratif financée par le secteur privé qui amène le rire et la joie à des enfants atteints de cancer infantile. Ses différents programmes de camps donnent aux enfants une confiance en eux et un sens d'appartenance à toutes les étapes de leur cancer.

Le 12 mai, les événements de 10 kilomètres de course à pied et de marche organisés par Sporting Life à Ottawa et à Toronto ont recueilli conjointement presque 2

« On se doutait bien que ça allait arriver », dit-il. « Notre relation commerciale avec les États-Unis n'est jamais facile, elle est parsemée d'obstacles qui touchent une série d'intérêts, mais, jusqu'alors, le premier ministre ou un représentant du gouvernement américain pouvait prendre le téléphone et résoudre le problème. Nous pouvions toujours nous en sortir grâce à notre relation ».

Lorsque la rhétorique est devenue plus intense et que la possibilité d'un préjudice réel et durable s'est renforcée, une démarche plus détaillée et percutante s'est imposée – d'un côté comme de l'autre de la frontière.

Au Canada, James a caractérisé cette démarche de scénario « Mars Attacks » – une entité étrangère attaquait les intérêts commerciaux du Canada, ce qui a permis de rassembler relativement facilement un vaste soutien parmi les intérêts régionaux et les lignes des partis en vue faire front commun.

Aux États-Unis, les services consulaires ont déployé des efforts considérables pour encourager les membres du Congrès et le Sénat américain à exercer des pressions sur la Maison-Blanche au nom du Canada. Ces efforts ont pleinement tiré profit de la bienveillance que les politiciens américains de toutes allégeances ont envers le Canada et les Canadiens.

L'élaboration d'un nouvel accord

Les services consulaires ont même créé le « Club des 250 \$ millions », comptant certaines circonscriptions représentées au Congrès dont les exportations annuelles de biens et services au Canada sont d'une valeur de 250 \$ millions ou plus, afin de les cibler par des événements locaux. Ceux-ci ont mis l'accent sur l'importance de la relation commerciale avec le Canada pour les entreprises et l'emploi à l'échelle locale.

En fin de compte, les négociateurs ont élaboré une nouvelle version de l'ALENA qui rend compte de la position du Canada en ce qui concerne la protection de la culture, les questions liées au genre, les normes en matière de droit du travail et les droits des peuples autochtones. Une plus grande stabilité a été atteinte pour l'industrie automobile, avec une chaîne d'approvisionnement nord-américaine plus intégrée et un renforcement des exigences en matière de contenu régional qui est passé de 62,5 à 75 pour cent. Les droits de douane sur l'acier et l'aluminium canadiens ont été augmentés. Le commerce des produits énergétiques (pétrole, gaz, électricité) est resté, quant à lui, largement intact. (Lisez le [résumé complet du document d'information du gouvernement du Canada](#)).

millions de dollars pour le camp et ses programmes. Paul Burbank, Caroline Zechel et Stacey Smydo se sont mobilisés pour former une équipe Fasken. Ensemble, ils ont recueilli 780 dollars et ce montant a été doublé par un don du bureau d'Ottawa de Fasken.

Kevin Massicotte, avocat du bureau d'Ottawa, a participé à l'événement qui se tenait à Toronto, démontrant de nouveau ses habiletés athlétiques en finissant 24^e parmi les 17 392 participants !

Mai 2019 | Ottawa

Le droit international à la croisée des chemins

À la fin du mois de mai, Faye Voight a assisté à la conférence intitulée International Law at a Crossroads au pittoresque château de la Queen's University à East Sussex, en Angleterre. Faye a récemment fait son stage chez Fasken et nous reviendra comme avocate en droit des affaires cet automne.

D'anciens étudiants de la Queen's University, des professeurs de droit international, des avocats en droit international et des étudiants du programme de droit international de la Queen's University ont participé à cette conférence afin de discuter de la théorie et de la pratique du droit international. Des discours ont été prononcés par Stephen de Boer, ambassadeur et représentant permanent du Canada à l'OMC, et par Kim Prost, juge à la Cour pénale internationale. Tous deux ont fait part de leurs intéressants points de vue, suscitant des discussions éclairées sur l'état du droit international aujourd'hui. Les sujets abordés par les panels d'experts portaient notamment sur les enquêtes concernant les mesures de sauvegarde de l'acier, la crise de l'organe d'appel de l'OMC, la compétence des tribunaux d'arbitrage dans les cas de différends en matière de commerce international et les difficultés concernant le droit applicable dans les contrats internationaux. L'expérience et les pratiques variées des conférenciers ont fait de la

Bien évidemment, certaines insatisfactions demeurent – les modifications aux quotas laitiers ont été critiquées par les producteurs canadiens parce qu'ils sont trop généreux, et par leurs homologues américains parce qu'ils ne le sont pas assez. De même, James reconnaît que les exportateurs canadiens doivent encore faire face aux attitudes « *Buy American* » à travers les États-Unis. Néanmoins, le nouvel accord comporte des conditions favorables pour l'examen, le renouvellement et le règlement des différends.

Une offre qu'il ne pouvait pas refuser

Mais qu'est-ce qui a poussé, en premier lieu, un cadre supérieur de l'industrie de la bière à accepter un mandat en tant que consul général, à une année de la retraite ?

Dans les années 1990, James a été engagé par la Brasserie Labatt pour un poste en ventes et marketing. Il a gravi les échelons pour devenir directeur régional des affaires gouvernementales de l'entreprise, puis a mené la création de la nouvelle image de marque de Labatt en 1995. Il est ensuite devenu vice-président des affaires commerciales au Canada. À la suite de l'acquisition de Labatt par InBev, il a travaillé à Bruxelles, à la tête du siège mondial des affaires commerciales d'InBev. Après qu'InBev a acheté Anheuser Busch en 2009, James a été transféré à Saint-Louis pour diriger la division nord-américaine des affaires commerciales de la société.

Cette vaste expérience au sein d'une entreprise, ainsi qu'un éventail de rôles assumés au sein de conseils d'administration, ont fait de lui une recrue attrayante pour le gouvernement de Harper en 2014 qui souhaitait alors renforcer les services consulaires du Canada.

Il s'agissait pour lui d'une offre qu'il ne pouvait pas refuser. « C'était simplement l'occasion de servir mon pays, honnêtement », a-t-il déclaré. « Je sais que cela sonne cliché, mais à part le fait de se porter candidat pour une charge publique, c'est quelque chose qui n'arrive pas souvent. Je connaissais l'importance de la relation avec les États-Unis, car j'y avais travaillé et c'était simplement un honneur pour moi d'accepter ce rôle ».

Ce désir d'exercer une influence positive et de demeurer dans le monde des affaires l'a amené à intégrer l'équipe de Fasken l'automne dernier, lorsque son mandat à titre de consul général est arrivé à terme. En tant que consultant principal en administration des affaires, il continue de mettre à profit son expérience en affaires ainsi que sa récente expérience dans le monde diplomatique, là où elles s'avèrent le plus nécessaires.

conférence un événement complet et intéressant.

Faye Voight participait à une table ronde regroupant des experts qui était animée par Valerie Hughes, ancienne directrice de l'organe d'appel de l'OMC. Faye a abordé le parallèle entre le droit du commerce international et les lois canadiennes en matière d'approvisionnement en utilisant à titre d'exemple une récente contestation en matière d'approvisionnement en vertu de l'Accord de libre-échange canadien (« ALENA ») que Fasken a mené avec succès.

NOUVELLES

Contacts



Stephen P. Whitehead

Ottawa

+1 613 696 6873

swhitehead@fasken.com



Virginia K. Schweitzer

Ottawa

+1 613 696 6889

vschweitzer@fasken.com



Matthew Welch

Ottawa

+1 613 696 6880

mwelch@fasken.com

« C'est un cabinet pour lequel j'ai beaucoup de respect, un cabinet canadien remarquable, qui compte un grand nombre d'excellents professionnels, et je souhaitais travailler à nouveau dans le milieu des affaires canadiennes », de dire James. « Nous avons toute une stratégie pour renforcer la marque de Fasken aux États-Unis ».

HAUT DE PAGE

Articles publiés

Modifications actuelles et futures de la LCSA

Virginia K. Schweitzer, Ottawa

Avez-vous entendu parler des modifications apportées à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (« LCSA ») qui sont entrées en vigueur le 13 juin 2019, ainsi que des modifications actuellement à l'étude ? Le présent article fait un survol de ces modifications afin que vous puissiez vous assurer que vous êtes en conformité avec les nouvelles exigences et envisager les mesures à prendre en vue d'une éventuelle conformité dans l'avenir.

Le nouveau Registre des particuliers ayant un contrôle important

À compter du 13 juin 2019, toutes les sociétés régies par la LCSA seront tenues de créer et de maintenir un registre des particuliers ayant un « contrôle important » de la société (« Registre des particuliers ayant un contrôle important »). Les émetteurs assujettis, les sociétés publiques et les sociétés cotées en bourse sont dispensés de cette obligation.

Ces modifications ont notamment pour objectif d'accroître la transparence des sociétés et d'aider les autorités gouvernementales en ce qui concerne les questions relatives au blanchiment d'argent. Les gouvernements de plusieurs provinces et territoires cherchent à apporter des modifications législatives similaires à leurs lois régissant les sociétés.

[ARTICLE INTÉGRAL](#)

Même les entreprises apolitiques pourraient être piégées par la nouvelle loi électorale du Canada

Matthew Welch, Ottawa



Paul Burbank

Ottawa

+1 613 696 6900

pburbank@fasken.com

[NOTRE ÉQUIPE](#)

En date du 30 juin, la saison électorale approche à grands pas et de nouvelles règles s'appliqueront.

Pour nombre d'entre nous, la loi électorale fédérale réglemente ce qui est, pour la plupart, un sport-spectacle.

Bien sûr, nous avons tous la possibilité de voter. Nous pouvons aussi faire du bénévolat lors de campagnes et partager des idées politiques. Certains d'entre nous vont jusqu'à assumer le rôle crucial du membre de la famille entêté qui s'estime responsable de faire l'éducation politique de ses proches non informés autour d'un repas familial.

Toutefois, pour la plupart, nous nous contentons d'observer et d'applaudir (ou de railler). Nous sommes nombreux à penser que ce que la saison électorale nous apporte principalement, ce sont d'excellents contenus télévisuels et de nombreuses caricatures politiques inspirées. Il se peut que, pour un nombre encore plus important d'entre nous, la période électorale ne constitue qu'un irritant inévitable ou encore un somnifère.

Plusieurs d'entre nous sont satisfaits du statu quo. Mais qu'arriverait-il si les règles changeaient et que nous étions contraints de nous joindre à la mêlée? Ce serait comme si, soudainement, les gérants d'estrade d'une équipe de hockey enfilait leurs patins ou se soumettaient à des tests de dépistage de drogue.

Cela ne se produirait jamais dans le monde du sport, car les amateurs sportifs ne sont pas assujettis aux règles du jeu.

C'est là que réside la différence entre les règles relatives aux sports-spectacles et celles de la loi électorale fédérale.

ARTICLE INTÉGRAL

Un éventail de possibilités et de défis : l'avenir du 5G au Canada

Paul Burbank, Ottawa

Le réseau sans fil 5G a été propulsé sous les feux de la rampe au cours de la dernière année. Qu'il s'agisse de son immense potentiel économique ou des préoccupations en matière de sécurité qu'il suscite, vous en avez certainement entendu parler dans les médias.

Malgré cette large couverture et le fait que le 5G pourrait remodeler notre environnement et nos façons de communiquer, les

connaissances du public au sujet du 5G et des raisons de son importance demeurent étonnamment limitées.

Qu'est-ce que le 5G et pourquoi suscite-t-il tant d'intérêt ?

Le terme « 5G » renvoie à la technologie de réseau mobile de cinquième génération, qui introduira des connexions sans fil plus fiables, plus denses et plus rapides. Elle ouvrira, en fin de compte, les portes d'un monde d'interconnectivité illimité. Réduit à ses éléments essentiels, le 5G est un ensemble de normes et de technologies qui rendront possibles ces réseaux futurs.

[ARTICLE INTÉGRAL](#)

[HAUT DE PAGE](#)

Les informations et les opinions figurant dans la présente publication ne sont fournies qu'à titre de renseignements généraux et ne constituent en aucune façon des conseils professionnels d'ordre juridique ou autre. Le contenu de cette publication n'est pas destiné à tenir lieu de conseils professionnels fondés sur des faits précis. Le lecteur qui utilise le contenu présenté dans cette publication le fait à ses propres risques.

Le présent message vous a été envoyé par **Fasken**. Vous pouvez modifier votre profil ou vous désinscrire de nos listes d'envoi en tout temps.

Veillez communiquer avec nous par courriel à l'adresse consent@fasken.com ou par courrier à l'adresse postale suivante :

Service du Marketing • Fasken • 800, rue du Square-Victoria • Bureau 3700 •
Tour de la Bourse • C.P. 242 • Montréal (Québec) H4Z 1E9 • Canada

[Se désabonner](#) | [Modifier votre profil](#)



[BEIJING](#) | [CALGARY](#) | [JOHANNESBURG](#) | [LONDRES](#) | [MONTRÉAL](#) | [OTTAWA](#) | [QUÉBEC](#) | [SURREY](#) | [TORONTO](#) | [VANCOUVER](#)